

Déclaration de la politique de gestion en matière de qualité, sécurité et environnement.

MISSION STATEMENT: Laborelec is

“The technical competence centre in energy processes and energy use that is essential to the current and future business of our partners and customers in the international market.”

We excel in

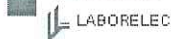
- ❑ delivering specialised services for generation, distribution, use of electricity and for related energy processes,
- ❑ Solving complex technical problems
- ❑ Anticipating technical challenges through R&D and technology watch

by

- ❑ Promoting innovation within our partner's businesses
- ❑ paying permanent attention to energy savings, environmental issues and sustainable development,
- ❑ improving continuously our competences, the quality of our services and our safety attitude,
- ❑ increasing profitability through professionalism and value creation
- ❑ Enlarging our know-how through technical and scientific networking

Our values:

Passion - Objectivity - Customer focus - Creativity - Integrity - Teamwork



December 2006 © LABORELEC – 4/2/2007 – 1

En ce qui concerne les politiques en matière de qualité, de sécurité et d'environnement, ceci signifie plus spécifiquement que:

- Toutes les activités se feront conformément aux lois en vigueur en matière d'environnement, de santé et de règles de sécurité et des accords d'environnement conclus.
- Afin de concrétiser cette politique QSE, Laborelec se base sur les exigences des normes internationales ISO 9001 (2000) et ISO 17025 (2005), ainsi que les exigences des codes VCA (check-list de sécurité pour les entrepreneurs – version 2003).

La Direction confirme par la présente son engagement et sa responsabilité à introduire et à maintenir ces systèmes de qualité et de sécurité tels que décrits dans les manuels respectifs. Un souci permanent d'amélioration continue sera le fil conducteur des différentes démarches.

La Direction s'engage à assurer de bonnes pratiques professionnelles et la qualité des prestations au service de ses clients.

Le Directeur de Laborelec assume la responsabilité finale pour l'introduction, le suivi et le maintien de ces systèmes. A ce titre, il peut déléguer un certain nombre de ses pouvoirs.

Pour chacune des démarches, des représentants de la Direction assureront la responsabilité de la réalisation pratique. Ces représentants sont identifiés dans l'organigramme officiel de Laborelec.

Toute la hiérarchie est tenue de respecter et de faire respecter auprès de chacun les directives relatives à cette politique. La direction évaluera une fois par an le fonctionnement des systèmes de qualité et de sécurité. Elle fixera les objectifs et, à l'aide de résultats mesurables, vérifiera si toutes les exigences sont remplies.

Pour s'assurer que les notions de qualité, de sécurité et d'environnement sont indissociables dans tous les services et restent associées avec les activités journalières, la Direction entreprendra les démarches nécessaires pour que les membres du personnel reçoivent les informations et la formation nécessaires et qu'ils puissent disposer des instructions correctes.

Concrètement ceci signifie entre autres :

- *La neutralité, la confidentialité et l'indépendance technique seront garanties pour toute activité où la norme l'exige.*
- *L'attention portée à la sécurité est un élément clef dans l'exercice de chaque fonction.*
- *Les risques de sécurité, de santé et d'environnement resteront continuellement des points d'attention pour l'analyse et l'amélioration des moyens de travail, la manière de travailler, les processus et les produits afin de limiter les risques et les conséquences néfastes humaines, environnementales et matérielles, et ce également pour les activités des tiers.*
- *Les moyens nécessaires seront mis à disposition.*
- *L'énergie et les matières premières seront utilisées de manière rationnelle.*
- *Un dialogue constructif et ouvert sera entretenu avec les autorités dirigeantes, les institutions et les instances concernées.*



Bart Boesmans

Directeur Général de Laborelec